

Avenant n°1 à l'AVIS DE COURSE Les 100 MILLES IRC de Deauville

Autorité Organisatrice : Deauville Yacht Club

Grade 5A

Les samedi 30 et dimanche 31 août 2025
à Deauville

Pour ouvrir l'épreuve aux équipages SOLO, modification des points 4.2.1, 4.8 et 14.4 :

Annuler et remplacer les textes 4.2.1, 4.8 et 14.4 par :

4.2.1 Composition et modification des équipages

Chaque bateau doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins trois personnes sauf pour la catégorie IRC Double, Double mixte et Solo. L'équipage doit être conforme aux règles de classe

Toute modification à la liste d'équipage de l'inscription doit, le jour de l'embarquement, être déposée au Secrétariat de Course au plus tard deux heures avant le premier signal d'avertissement de la première course du programme. Le nombre d'équipiers devra rester conforme à cette liste initiale.

4.8 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent :

Un minimum de 6 bateaux est requis pour constituer une série monotype ou autre série ou classe.

Si au moins 6 bateaux d'une série ou classe ne sont pas régulièrement inscrits le 29 août 2025 à 18h00, les bateaux de cette série ou classe ne pourront obtenir un classement à part et resteront classés avec le reste de la flotte.

14. Classements :

14.4 Un classement pour toute série ou classe constituée (voir § 4.8, si au moins 6 bateaux ...) sera produit par le système dans lequel un groupe sera créé et permettra de produire, respectivement pour chacune d'elles, un classement qui sera transmis à la FFV.

Le 11/8/2025 – 16h

22 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
Pour plus d'informations, contacter

DEAUVILLE YACHT CLUB

12, quai des Yachts 14800 DEAUVILLE

Tél : 02 31 88 38 19

E-mail : contact@deauvilleyachtclub.org Site internet : www.deauvilleyachtclub.org